

Clermont-Fd, le 9 février 2020

À : ANEF

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs les membres du conseil d'administration
Monsieur le Directeur,
Mesdames et Messieurs les salariés
Mesdames et Messieurs les bénéficiaires,

Vous avez bien voulu interpeler Monsieur Olivier Bianchi, candidat aux élections municipales, et son équipe par lettre ouverte. Nous vous remercions pour cet envoi et pour l'action que vous menez, chaque jour, à l'ANEF.

Concernant nos propositions en matière de lutte contre l'exclusion et le mal-logement, la Ville de Clermont-Ferrand s'engage, via notre CCAS qui contribue à la lutte contre l'habitat indigne, contre la précarité énergétique, poursuivant sans relâche ses missions d'accueil et de conseil. Dans un contexte national de contraintes budgétaires, les politiques de solidarité dont l'État et les Conseils départementaux ont la responsabilité conjointe et coordonnée, peinent à répondre à l'ampleur des besoins locaux qui augmentent plus vite que les moyens déployés. Les choix successifs du gouvernement qui réduisent les budgets dédiés au logement social, à l'accompagnement social et éducatif, sans compter les impacts encore à venir des réformes en cours de l'assurance chômage, de la sécurité sociale et du système des retraites, tout concourt à cette hausse de la grande pauvreté, l'exclusion et le mal-logement. Cependant, la Ville de Clermont-Ferrand a sanctuarisé la politique sociale en abondant souvent les budgets alloués et sans jamais en faire une variable d'ajustement.

Ville et Métropole mènent, et continuerons de le faire si les citoyens nous font de nouveau confiance, avec les partenaires, l'État, le département 63, de multiples actions telles que la mise en œuvre des actions du Plan Logement d'Abord (dont nous sommes copilote avec le CD63) qui entérine la création d'une Agence Immobilière Sociale à même de collecter les logements disponibles dans le parc privé pour les louer à bas niveau de loyer tout en apportant des garanties au propriétaire.

Nous agissons également pour lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne avec les dispositifs de l'ANAH et de la plateforme territoriale de rénovation énergétique de l'habitat (PTRE) métropolitaine « Rénover+ demain », pour accompagner les particuliers dans la rénovation de leur logement ; la mobilisation du Fonds de Solidarité Logement pour couvrir les dettes ponctuelles de loyer ou d'énergie ou encore la mise à disposition du conseil juridique de l'ADIL pour les particuliers afin de prévenir les expulsions.

Nous soutenons la production et la réhabilitation de logements à bas niveaux de quittances. En premier lieu, dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), la

reconstitution des logements démolis sur l'ensemble de la métropole a pour double objectif de casser les processus d'assignation à résidence dans les Quartiers Prioritaires de la Ville et d'augmenter le nombre de logements à bas niveau de loyer (60 % de PLAI). En deuxième lieu, dans le cadre de la délégation des aides à la pierre, en maintenant notre volume actuel de production neuve de Logements Locatifs Sociaux (LLS) en coordonnant la programmation annuelle des bailleurs sociaux.

Nous augmentons l'offre de logements sociaux dans toutes les communes de la métropole et dans les quartiers déficitaires. 43% des logements sociaux neufs ont des loyers les plus bas et la reconstitution de l'offre démolie (1 pour 1) dans les 3 quartiers NPNRU sera répartie sur toutes les communes. Par ailleurs, les moyens du Plan Local d'Insertion par l'Emploi (PLIE) et de la politique de la ville ont été doublés en 2019, pour accompagner l'accès à l'emploi, la mobilité, la culture, le sport et donc éviter que certaines personnes ne tombent dans une grande précarité. Les services du CCAS consacrent quant à eux près de 2 millions d'euros chaque année pour aider financièrement les personnes en difficulté et cette participation n'a cessé d'évoluer au cours des dernières années. Enfin, le CHRIS, la création des lits halte soins santé, l'ouverture des maisons relais, et le rôle central du service logement sont autant de moyens et de dispositifs mis au service de ceux qui recherchent un toit sans compter les subventions en direction des associations, maintenues voire augmentées en dépit du contexte budgétaire.

Je me permets d'indiquer également que, dans le cadre du Plan Logement d'Abord, nous avons engagé deux opérations conjointes visant à identifier le parc privé vacant disponible pour une remise en location après rénovation d'une part et la réalisation du 5ème rapport sur la demande sociale en logement, qui comportera un volet spécifique d'observation / identification du sans-abrisme, afin de mieux calibrer et concevoir des réponses appropriées aux différentes situations recensées, d'autre part. Il permettra à la fois un état des lieux, une connaissance plus fine des différentes formes de sans-abrisme et de leurs évolutions ainsi que d'identifier le non-recours aux aides, afin d'adapter au mieux les dispositifs et moyens existants.

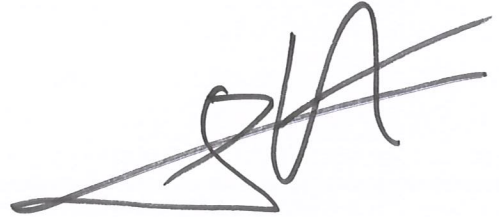
Le mandat à venir nous permettra de poursuivre et d'amplifier les politiques engagées et de consolider les partenariats engagés avec tous les acteurs du territoire.

Concernant nos propositions en direction des femmes victimes de violences, si les clermontois et clermontoises nous accordent leur confiance, nous créerons un lieu d'accueil pour ces femmes. Si cette politique publique ne dépend pas directement des municipalités, nos concitoyennes n'ont que trop attendu, mettant un peu plus chaque jour leur vie en danger. Nous avons donc décidé d'assumer cette mission, espérant initier ainsi un mouvement collectif. Nous allons également poursuivre notre action en matière de lutte contre les discriminations. La semaine de la diversité et de l'égalité que nous avons initiée lors de ce mandat permet, notamment auprès du jeunes public, l'apprentissage de l'égalité entre les hommes et les femmes et donc de lutter de manière préventive et par l'éducation contre les violences. La création d'un poste d'adjoint spécifiquement chargée de cette thématique a permis d'initier de nombreuses actions et de faire gagner en visibilité

Concernant nos interactions avec les associations de terrain en ce domaine, nous avons soutenu et amplifié notre aide municipale à l'Association Victimes Ecoute Conseil 63 (AVEC 63) qui accueille chaque année près de 800 femmes victimes de violences sur notre territoire. Nous avons multiplié par 8 la subvention allouée en la portant cette année à 43 500 euros. Nous poursuivons ce soutien fondamental à cette association qui œuvre chaque jour aux cotés de ces femmes victimes de violences. Pour certaines, la priorité absolue est de se mettre à l'abri dans un logement d'urgence, grâce à un protocole avec le 115. Pour d'autres, il s'agit de démarrer un long processus qui nécessite en premier lieu de trouver un logement. Le logement est souvent la première pierre d'un vaste chantier de reconstruction.

Par ailleurs, nous soutenons et continuerons de le faire activement, le Mouvement féministe et d'éducation populaire, le Planning Familial qui milite pour le droit à l'éducation à la sexualité, à la contraception, à l'avortement, à l'égalité femmes - hommes et qui combat toutes formes de violences et de discriminations. En plus de la subvention annuelle de 9 800 euros et de la mise à disposition des locaux, le Conseil Municipal a voté cette année une subvention exceptionnelle de 7000 euros face au désengagement de l'ARS et au non paiement de 24 000 euros dus par les services de la PMI. A la métropole a également pris ses responsabilités en accordant une subvention de 5 000 euros cette année.

Bien cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PSABATIER', written in a cursive style.

Pierre SABATIER, co-listier
Pour l'équipe de campagne d'Olivier BIANCHI